

ATTESTATION A1

préalable aux travaux de mise en sécurité (en zone a risque géotechnique au PLUI)
a remplir par le BET géotechnique

Je soussigné,

NOMPrénom

Agissant en qualité de

Pour le compte deMaître d'ouvrage

Représentant le Bureau d'Études qualifié en études géotechnique :

Raison sociale

Adresse

Téléphone Mail

Dans le cadre du dossier N° des services de l'urbanisme,

Certifie avoir produit le rapport d'expertise N° en date du

Considérant la particularité géotechnique du site, cette mission a pour but de garantir la sécurité des personnes et des biens **sur la totalité de la (des) parcelle(s)** ainsi que l'absence de risque induit par le projet sur les tiers. L'étude définit en outre les mesures, de confortement, de suivi et d'entretien dans le temps conformément **aux articles 6.2 du PLUI**.

Réf. Parcelle (s).....

Adresse parcelle(s).....

A/ Les résultats de mes investigations me permettent d'attester (cocher les cases 1,2, ou 3)

1 Qu'aucune mesure de mise en sécurité n'est nécessaire (ni travaux, ni aménagement, ni un entretien dans le temps). La parcelle n'est impacté par le risque geotechnique.

2 **Que seul un entretien régulier est nécessaire** (le rapport doit définir précisément ces mesures).

3 **Que des travaux spécifiques de mises en sécurité sont nécessaires et :**

(cocher le ou les paragraphes concernés)

Concernent **directement les constructions projetées**, objet de la demande (travaux liés à l'ouvrage). En cas de demande de conformité de la part du pétitionnaire, celui-ci devra faire attester par un bureau de contrôle, de la prise en compte de l'ensemble des prescriptions émises par le bureau d'études géotechnique.

Concernent **la (les) parcelle(s) indépendamment de l'ouvrage projeté** (par ex: sécurisation de front rocheux, stabilisation de sols argileux ...). Le rapport d'expertise définit précisément les travaux qui devront être réalisés par l'entreprise, et attestés, soit par le Bureau d'Études, soit par un organisme de contrôle (Attestation N°2), ainsi que les mesures qu'il conviendra que le pétitionnaire assure dans le temps

Concernent **la propriété d'un tiers**.

[] Nombre de cases cochées.

B/ Conclusion du Géotechnicien

1. Avis sur le projet : FAVORABLE DÉFAVORABLE (rayer la mention inutile)

2. Type de missions complémentaires nécessaires :

3. Observations ou prescriptions particuliers :

Fait pour valoir ce que de droit

A..... le

Dossier RN / N°

Signature

DPRN / CD / 09-20